

rois, et il choisit la cathédrale de Chartres pour cette auguste et imposante cérémonie. « Le roi, dit un auteur du temps, fut » mû à choisir Chartres, à cause de la particulière dévotion » que ses ancêtres, les ducs de Vendôme, y avaient toujours » portée, et aussi parce que le magnifique temple qui s'y voit » est le plus ancien de la chrétienté. » Le sacre se fit le 27 février 1594 (1). « Le Protestantisme venait donc se briser » aux pieds de la Vierge de Chartres comme le Paganisme » y avait expiré par la défaite des Normands et la conversion » d'Hasting et de Rollon, comme y avait échoué, à l'époque du » traité de Brétigny, l'invasion des Anglais qui nous eussent » infailliblement dotés deux siècles plus tard de leur schisme » et de leur hérésie (2). »

C'est ainsi qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, après avoir été à la peine durant tant d'années, la cathédrale chartraine se trouva à l'honneur et à la gloire; Notre-Dame de Chartres devint le berceau de la dernière race de nos rois, celle des Bourbons, comme Notre-Dame de Reims avait été le berceau de notre première monarchie chrétienne.

(1) Les détails du sacre peuvent se lire dans tous les historiens de la ville et de la Cathédrale; voir aussi le *Mois de Marie de N.-D. de Chartres*, pages 233 à 239.

(2) *Notice historique sur N.-D. de la Brèche*, par M<sup>re</sup> Pie, p. 18.



## CHAPITRE QUATORZIÈME

*La Cathédrale pendant le XVII<sup>e</sup> siècle.*

LE XVII<sup>e</sup> siècle fit peu de choses pour la Cathédrale, et ce peu fut élevé en contradiction avec nos mœurs et notre religion. L'art, depuis quatre-vingts ans, était remonté au paganisme de Rome et d'Athènes; il avait répudié le pieux héritage des siècles antérieurs: on ne comprenait plus que l'architecture et la statuaire, même avec ses types les plus riches, forment des contre-sens, lorsqu'elles sont en opposition avec les habitudes d'un peuple et ne répondent pas à sa foi religieuse. Certes, pendant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, on éleva des monuments remarquables, on vit de splendides chefs-d'œuvre; mais toutes ces créations ne furent en harmonie qu'avec la licence du temps (1). Loin de nous cependant de refuser le mérite et le génie aux artistes de la Renaissance; notre sympathie pour l'architecture et la statuaire du Moyen-Age ne nous rendra jamais injuste pour ce que le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle ont de beau et de gracieux.

Dès que les ressources financières le permirent, le Chapitre de Notre-Dame résolut de faire continuer l'ornementation historiée de la clôture du chœur, interrompue depuis soixantedix ans. Chartres, qui avait essuyé deux sièges et qui s'était trouvé longtemps au centre du théâtre de la guerre, ne possédait plus un seul sculpteur capable de faire les groupes; il fallut appeler un artiste parisien, Thomas Boudin. Les chanoines s'entendirent facilement avec lui, et le marché suivant fut conclu:

« Du mercredi 2<sup>e</sup> jour de juing 1610. Furent présens vénérables et discrettes personnes M<sup>es</sup> Paul Leprévost, grand-

(1) Chartres fut d'autant plus exposé à subir les nouvelles influences qu'à cette époque, en 1622, le diocèse de Chartres fut distrait de Sens, son apostolique métropole, pour devenir suffragant de Paris.



» archidiacre, Claude Couart, Damian du Tronchay et Gabriel  
 » Breuyllet, noz frères et conchanoyne, par nous commis et  
 » députez en ceste partie du jourd'huy, d'une part, et hon-  
 » neste personne, Thomas Boudin, maistre sculpteur, demeu-  
 » rant à Paris, rue de Montorgueil, paroisse de Saint-Eustache,  
 » d'autre part, lesquelles partyes ès dits noms ont recogneu  
 » et confessé avoir faict et font ensemble les marché et con-  
 » vention qui ensuyvent: c'est à sçavoir que ledit Boudin a  
 » entrepris et s'est soumis et obligé envers nous de faire, bien  
 » et deuement, de pierre de Saint-Aignan, les imaiges et  
 » figures cy-après désignées, pour estre par luy posées et  
 » appliquées, bien et convenablement, entre les deux pilliers  
 » du chœur de nostre église de Chartres, du costé du reves-  
 » tiaire, soubz les quatre arcades qui y sont, savoir est: en  
 » l'une desdites arcades, qui est juxte la porte dudit chœur, y  
 » faire ung tombeau sur lequel il posera la figure de Notre-  
 » Seigneur Jésus-Christ, resuscité triomphant, à costé duquel  
 » tombeau seront deux soldatz et ung autre au meillieu du  
 » tombeau; en la seconde arcade fera et posera la figure de  
 » Jésus-Christ et des deux disciples, allans en Emaüs; en la  
 » troisième arcade, en descendant, fera et posera ung ange  
 » assis sur le tombeau et trois figures représentant les Maries;  
 » en la quatrième et dernière arcade fera et posera six figures,  
 » l'une de Jésus-Christ et quatre d'Apostres et la sixiesme de  
 » saint Thomas, à genoux, mectant la main au costé de Jésus-  
 » Christ; toutes les figures susdites de la proportion des aultres  
 » qui sont ès aultres arcades du tour dudit chœur; plus ung  
 » évesque en une niche, de la proportion des aultres évesques,  
 » et au dessoubz desdites arcades, racoustrera ou fera tout à  
 » neuf et posera deux petitz ymaiges qui sont rompuz. Et  
 » pour faire, poser et appliquer bien et deuement lesdites  
 » figures et ouvraiges, fournyra ledit Boudin, tant de ladite  
 » pierre de Saint-Aignan que d'autres estoffes et matériaux  
 » propres, requis et convenables, et commencera à travailler  
 » à ladite besongne d'huy en deux mois, et continuera sans  
 » intermission, en sorte que, dans dix-huit mois dujour-  
 » d'huy, toute ladite besongne soit parachevée, et travaillera  
 » en ceste ville ausdits ouvraiges l'espace de douze mois pour

» le moins à ce que nous veoyons et congnoissons comme  
 » ladite besongne s'avancera, et à cest effect luy baillerons  
 » ung lieu commode pour travailler proche de nostre dite  
 » église. Et sera ladite besongne subjecte à visitation de gens  
 » à ce congnoissans. Et, où ledit Boudin ne pourroit recou-  
 » vrer suffisamment de ladite pierre de Saint-Aignan pour  
 » faire ladite besongne entière, luy sera loisible d'employer  
 » de la pierre de Tonnerre, et non d'aultre. Ce marché et en-  
 » treprise ainsy faicte par ledit Boudin pour et moyennant  
 » la somme de seize cens livres tournois. Fait et passé en la  
 » maison en laquelle est demeurant M<sup>e</sup> Guillaume Lamy,  
 » prebstre, cleric de l'œuvre et fabrique de nostre dite église,  
 » en présence dudict Lamy et de Paul Vivian, cleric, demeu-  
 » rant audict cloistre, tesmoins à ce requis et appelez.

On reconnut bientôt qu'il y avait erreur chronologique dans  
 la disposition des groupes historiés; et pour que tout se fit  
 régulièrement, les chanoines et le sculpteur signèrent la con-  
 vention que voici :

« Le lundi, 13<sup>e</sup> jour de juin, l'an 1611 avant midy, Paul  
 » Leprévost, grand-archidiacre, Claude Couart et Gabriel  
 » Breuyllet, noz commys, ayans, ainsy qu'ils disoient, re-  
 » congneu par la lecture du Nouveau Testament et principa-  
 » lement de l'évangile selon saint Luc, que l'apparition de  
 » l'ange sur le tombeau de Nostre-Seigneur aux troys Maries  
 » précéda le voiage des deux disciples allans à Emaüs, aus-  
 » quelz Nostre-Seigneur s'apparut en faisant ledit voiage, ont  
 » consenti et accordé que Thomas Boudin, à ce présent, pose  
 » en la seconde arcade, mentionnée au contract du 2<sup>e</sup> jour de  
 » juing 1610, l'histoire de ladite apparition de l'ange aux troys  
 » Maries, au lieu des figures de Nostre-Seigneur et desdits  
 » deux disciples, et en la troisieme arcade lesdites figures  
 » au lieu de ladite apparition de l'ange aux troys Maryes dont  
 » ledit Boudin est aussy demeuré d'accord. Fait et passé en la  
 » maison de M<sup>e</sup> Guillaume Lamy, prebstre, cleric de l'œuvre  
 » et fabrique de nostre église; en présence de Paul Vivian et  
 » André Chesneau, clerics, demeurans au cloistre de nostre  
 » église. »

On ne saurait trop admirer les soins minutieux des cha-

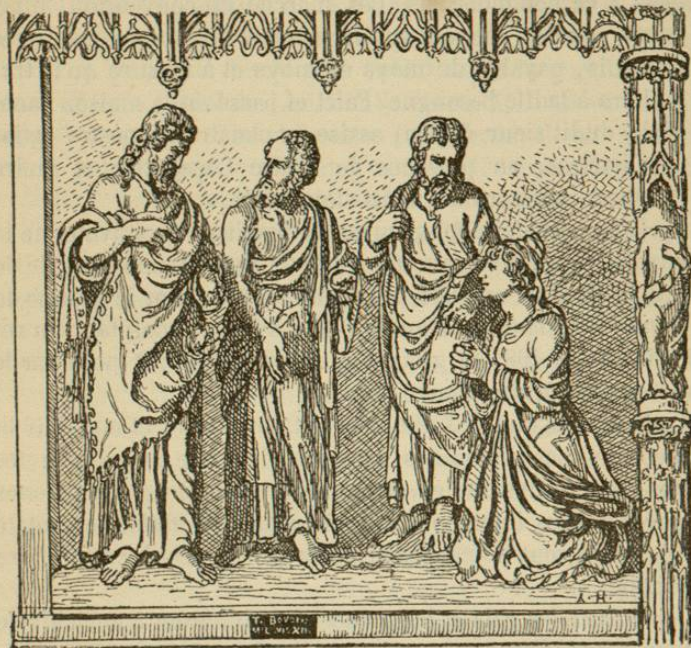


noines du XVII<sup>e</sup> siècle : à leurs yeux, tout avait de l'importance quand il était question de la Cathédrale. On peut dire d'eux qu'ils aimaient vraiment *la beauté de la Maison de Dieu et le lieu de sa gloire*.

Thomas Boudin exécuta les quatre groupes du côté nord de la manière la plus satisfaisante pour le Chapitre de Notre-Dame ; aussi fut-il chargé de sculpter trois nouveaux groupes ; voici le marché qui fut conclu à cet effet :

« Du samedi, 21<sup>e</sup> jour d'aoust 1611, furent présens vénérables et discrettes personnes, M<sup>es</sup> Robert Bouète, doyen, Claude Genet, archidiacre de Pincerais, Claude Couart, Eloy Jourdain et Gabriel Breuylllet, noz frères et conchanoynes, par nous commis et députez en ceste partie dujourdhuy, d'une part, et honneste personne, Thomas Boudin, maistre sculpteur, demurant à Paris, en la paroisse de Saint-Eustache, d'autre part ; lesquelles partyes ont recongneu et confessé avoir faict et font ensemble les marché et convention qui ensuyvent : c'est à sçavoir que ledit Boudin a entrepris et s'est submys et obligé envers nous de faire, bien et deurement, de pierre de Saint-Aignan, les ymaiges et figures cy-après désignées, pour estre par lui posées et appliquées, bien et convenablement, en trois arcades estant à la suyte de l'histoire du Baptesme de N.-S. Jésus-Christ, derrière le chœur de nostre église de Chartres, sçavoir est : en la première desdites arcades, qui est la plus proche dudit baptesme, représenter, en figures grandes, l'histoire de la tentation de Nostre-Seigneur au désert, où seront la figure de Nostre-Seigneur et celle du tentateur, tenant deux pierres en la main, avec ung petit temple fait en dôme, au-dessous duquel y aura encore une petite figure de Nostre-Seigneur, plus une montagne sur laquelle y aura encore une petite figure de Nostre-Seigneur assis, avec la figure d'ung dragon suspendu à la voulte de ladite arcade. Et en la seconde arcade, représentera l'histoire de la Cananée, en laquelle y aura la figure de Nostre-Seigneur d'ung costé et de l'austre costé la Cananée à genoux et ung petit chien entre deux. Et en la troisième arcade, représentera l'histoire de la Transfiguration de Nostre-Seigneur en la montaigne de

» Thabor, où seront les imaiges de Nostre-Seigneur celles de Elye et Moyse portant en ses mains les tables du décalogue,



CLÔTURE DU CHŒUR  
(côté du midi.)

» avec les figures des apostres saint Pierre, saint Jehan et saint Jacques. Et, pour faire ladite besongne, poser et appliquer lesdites figures et ouvraiges bien et deurement, sera tenu ledit Boudin fournyr de ladite pierre de saint-Aignan et toutes les autres estofes et matériaux propres, requis et convenables, et commencera à y travailler dès la semaine prochaine et continuera sans intermission, en sorte que, dedans la feste de Pâques prochainement venant, toute ladite besongne soit parachevée, et travaillera en cette ville auxdits ouvraiges, au lieu dont nous l'avons cy-devant accommodé, à ce que nous veoyons comment ladite be-



» songne s'avancera, et se logera aussi en la maison en laquelle il est à présent jusques à la perfection de ladite besongne, laquelle sera subjecte à visitation de la part de gens à ce congnoissans. Ces marché et convention ainsy faictz pour et moyennant la somme de huit cens livres tournois, payable de moys en moys et à mesure qu'il travaillera à ladite besongne. Faict et passé en la maison canoniale dudit sieur doyen, assise au cloistre de nostre église de Chartres, en présence de André Lepelletier et André Chesneau, demeurans audit cloistre (1). »

Après la pose des sept groupes de Boudin, les travaux de la clôture sont de nouveau interrompus durant une période de soixante-dix ans : en 1681, le Chapitre fit sculpter le groupe de la femme adultère par Jean de Dieu, d'Arles, sculpteur du roi à Paris ; et en 1683 le groupe de l'aveugle-né fut posé par le sculpteur chartrain, Pierre Legros.

Voilà tout ce que le XVII<sup>e</sup> siècle fit pour orner et embellir la Cathédrale. Les chanoines n'eurent rien à se reprocher : les pestes, les guerres civiles, les guerres étrangères, les disettes amenées par les intempéries des saisons et l'affaiblissement de la foi, telles sont les causes diverses qui empêchèrent de faire davantage.

Cependant les rois et les princes continuèrent à enrichir de leurs pieuses offrandes le sanctuaire de Notre-Dame. « Henri IV, » dit le Nécrologe au 14 mai, aima cette sainte église d'un amour singulier. Il voulut y recevoir l'onction royale, et lui donna, renfermées dans une châsse en vermeil, les reliques des Martyrs saint Serge et saint Bache ; il pensait lui faire une foule d'autres dons, si la mort ne l'eût prévenu (2). » — En 1620, la reine Marie de Médicis, pour rendre grâces de son heureuse réconciliation avec son fils (3), donna une lampe

(1) *Archives de l'Art français*, tome V des Documents, pages 369 et suivantes.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 113.

(3) Louis XIII et sa mère, Marie de Médicis, se réconcilièrent sous les auspices de Notre-Dame de Chartres. Un opuscule in-8° de la bibliothèque Nationale à Paris porte pour titre : *Les magnificences préparées*

en or fin du plus riche travail et d'une valeur de vingt mille livres ; elle pesait 23 marcs. Elle fut suspendue devant la sainte-Châsse, afin que par sa flamme elle rappelât à la Mère de Dieu la filiale dévotion de la Reine (1). — Louis XIII, ce roi pieux et chaste, dont l'histoire n'a pas assez relevé le mérite, comme si ce mérite devait être oublié entre la popularité de Henri IV et la gloire de Louis XIV, Louis XIII est venu plus d'une fois visiter et enrichir notre Cathédrale ; il était à peine âgé de quatorze ans quand il y vint le 12 septembre 1614, accompagné de la reine-mère. — Le 26 septembre 1619, il y revint avec sa jeune épouse, Anne d'Autriche. — Lors de son pèlerinage en 1623, il fit don d'un magnifique ornement rouge en velours de soie et richement brodé en or et en argent ; l'ornement sacré se composait d'une chasuble, d'une dalmatique, d'une tunique, de cinq chapes, de parements et de voiles d'autel ; il était destiné à servir pour les offices solennels de la Pentecôte. — En 1638, le même monarque, en reconnaissance de la naissance du petit enfant qui devait être un jour le grand roi, offrit deux grands chandeliers d'argent pesant quatre-vingts marcs chacun, avec une rente annuelle de 500 livres, à prendre sur la généralité d'Orléans, pour y entretenir des cierges de cire blanche aux principales fêtes de l'année et aux services solennels que lui, Louis XIII, les rois ses prédécesseurs, et Louis de Bourbon avaient institués dans la Cathédrale (2). — Sa royale épouse, Anne-Marie d'Autriche, fut l'émule de sa généreuse dévotion envers Notre-Dame. « C'est par des vœux faits en cette église, dit le Nécrologe, et » par les prières de la B. Vierge Marie, que cette pieuse reine

en l'église Notre-Dame de Chartres, pour les dévotes actions de grâces du roi et de la reine sa mère, de leur heureuse et amiable réconciliation.

(1) Cette belle lampe fut volée dans la nuit du 25 juillet 1690 par un misérable nommé Duhan. Ce vol causa une profonde indignation dans la ville de Chartres, toujours si dévouée à Notre-Dame. Le voleur fut pris et condamné à une peine sévère. M. l'abbé Germont, curé de Fontenay-sur-Eure, a donné de curieux renseignements à ce sujet dans le *Magasin pittoresque* de 1854.

(2) *Cart. de N.-D. de Chartres*, tome III, page 113.



» obtint, après vingt-trois ans de stérilité, un fils pour Louis XIII et un dauphin pour la France. C'est pour cela qu'elle vint en cette sainte église accomplir ses vœux et rendre les plus vives actions de grâces à Dieu et à la très sainte Vierge; afin d'y laisser un monument de sa dévotion, elle fit élever à ses frais une châsse dorée au coin droit du maître-autel, châsse où fut déposé le chef de Sainte-Anne (1). » — Plus tard, le 24 mars 1648, la même reine, se dérochant un instant aux orages de la politique, revint prier à l'autel de la Vierge-aux-Miracles (2), avec ses deux fils, Louis XIV, âgé de dix ans à peine, et Philippe d'Orléans; elle fit une riche offrande qui servit à faire peindre par des artistes distingués les voûtes et les parois de la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre et de celle de Saint-Savinien et de Saint-Potentien. — Le 7 décembre 1661, le roi, sa mère et Marie-Thérèse, la jeune reine de France, font une nouvelle visite à Chartres (3). — Le roi et la reine revinrent le 24 mai 1665, puis encore le 22 septembre 1682 (4); ils étaient accompagnés du duc et de la duchesse d'Orléans, ainsi que d'une foule de prélats et de grands seigneurs français; ce pieux pèlerinage avait pour objet de remercier Notre-Dame de la naissance du duc de Bourgogne, lequel devint plus tard l'illustre élève de l'immortel Fénelon. Le monarque présenta de riches offrandes; de plus, il donna 360 livres pour fonder six messes solennelles à célébrer dans la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre pour le repos de l'âme de sa mère, Anne-Marie d'Autriche (5). Enfin le roi veuf parut encore à Chartres, le 4 septembre 1685 et le 20 avril 1687 (6).

D'autres riches présents furent offerts à l'antique sanctuaire de Notre-Dame. En 1603, le maréchal Alphonse d'Ornano, fils

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 26.

(2) *Mémoires de Madame de Motteville*.

(3) Luc. Merlet, *Lettres des rois de France*, p. 298.

(4) *Petites chroniques chartraines*, recueillies par M. Luc. Merlet.

(5) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 26.

(6) Luc. Merlet, *Lettres des rois de France*, p. 316.

du fameux corse San-Pietro Bastelica-d'Ornano, donna un calice d'argent remarquable par sa grandeur. En 1618, la noble et pieuse princesse Marie de Luxembourg offrit une statue d'argent massif représentant la Vierge Mère; la beauté du travail y égalait la valeur de la matière. En 1630, la ville d'Issoudun, délivrée de la peste, envoya par reconnaissance une grande croix en vermeil. Quatre ans plus tard, la duchesse Nicole de Lorraine, rivalisant de dévotion et de générosité avec ses ancêtres, fit don d'une statue équestre de saint Georges également en vermeil et renfermant les reliques du saint martyr. « En 1659, dit le Nécrologe, Simon Colbert, chanoine prêtre de Notre-Dame de Chartres, conseiller au Parlement de Paris, ayant, d'après les privilèges dudit Parlement, perçu les fruits de sa prébende, quoiqu'il fût absent du chœur, légua en mourant une somme de dix mille livres à la fabrique de cette église; il fit ce legs par manière de restitution. En mémoire d'une si riche donation, le Chapitre statua qu'on célébrerait son anniversaire solennel avec la représentation (1). »

Les chanoines de Notre-Dame, toujours si généreux pour leur cathédrale, ne l'oublièrent point durant le XVII<sup>e</sup> siècle et lui continuèrent leurs pieuses offrandes. Ainsi, en 1607, le chanoine Claude Couart donna 800 livres pour acheter un poêle devant servir aux enterrements des chanoines, « et sera ledit poêle de velours noir garny d'une croix de satin blanc, et seront mises aux costez de ladite croix en broderie quatre chemises Nostre-Dame qui sont les armes de nostre dite église, avec quatre Chérubins, aussy en broderie aux quatre coings, et à chacun coing une grosse houppé de fil de soye. » — En 1621, le même chanoine qui aimait la beauté du sanctuaire de la Mère de Dieu, légua 600 livres « pour estre

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome III, page 99. Au nombre des pèlerins de Notre-Dame pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, on doit citer encore le cardinal de Bérulle (1629), saint François de Sales (1622), Claude Bernard, surnommé *le pauvre prêtre* (1641), M. Bourdoise (1655), M. Olier (1657), saint Vincent de Paul (1660), le P. Eudes (1680), le Frère Fiacre (1684), et le B. Grignon de Montfort (1673-1713).



» employées en achat de tapisseries pour estre mises au  
 » chœur et chaire d'icelluy. » — Quatre ans après, Ives  
 Lebreton, chanoine de Chartres et prieur du Grand-Beaulieu,  
 légua la maison du *Cheval-Blanc*, plus « ung calice, burettes  
 » et boîte qui sert de paix pour mettre le pain à chanter, le  
 » tout d'argent vermeil doré, avec quatre nappes, une aube,  
 » trois chasubles, l'une de damas blanc, l'autre de damas  
 » rouge cramoisi, la troisieme de damas noir, avec les cor-  
 » poraulx, bourses et coussinets, avec trois parements de  
 » l'autel de la chapelle de Saint-Gilles et Saint-Loup, l'un  
 » blanc, l'autre rouge, le troisieme violet, tous de damas  
 » caphart (1). »

Ce serait faire injure aux sauvages chrétiens du Canada, si nous ne mentionnions pas ici leurs modestes offrandes. Les Hurons envoyèrent en 1678 une ceinture de tout ce qu'ils possédaient de plus précieux : grains de porcelaine blancs et noirs et soies de porc-épic rouges, avec l'inscription : VIRGINI PARITURÆ VOTUM HURONUM. A certains jours, la ceinture huronne était exposée sur l'autel de Notre-Dame-de-Sous-Terre, et Sablon remarque que la longueur de cette ceinture était précisément celle de l'autel. En 1699, les Abnaquis imitèrent leurs voisins, et firent présenter à Notre-Dame une ceinture, avec l'inscription MATRI VIRGINI ABNAQUÆI D. D., en grains de porcelaine blancs sur un fond de grains violets ; il y a onze mille grains de porcelaine, nombre égal à celui des habitants de la tribu abnaquise (2).

Telles sont les offrandes principales que durant le XVII<sup>e</sup> siècle la foi a présentées à Notre-Dame de Chartres, sans compter les sommes considérables qui furent silencieusement versées dans les troncs par l'amour et la reconnaissance.

(1) *Inventaire-sommaire des archives d'Eure-et-Loir*, par M. Merlet. — Le damas caffart est un damas dont la trame est en fil de lin, et la chaîne en fil de soie.

(2) Ces offrandes donnèrent lieu à de pieuses relations entre les sauvages du Canada et le Chapitre de Chartres. L'histoire de ces relations a été écrite par Mgr Pie dans le journal *l'Abeille de la Beauce et du Perche*, numéros du 15 et du 22 septembre 1847, et par M. Merlet, dans son histoire *ad hoc*, Chartres, 1858.

Notons en passant que, le jeudi 25 septembre 1670, a été fait à la Cathédrale un service funèbre pour le repos de l'âme de M<sup>me</sup> Henriette d'Angleterre ; et le 5 décembre 1685 pour feu M. le maréchal de Villeroi, frère de l'évêque. D'ailleurs, nous savons que la Cathédrale de Chartres s'associait à tous les événements du règne du grand roi ; toutes ses victoires furent célébrées par des *Te Deum* chantés en présence du Corps de Ville, et souvent des feux de joie étaient allumés devant la porte Royale (1).

Chaque siècle a vu quelques dangers menacer la Cathédrale ; nous devons relater ici ceux du XVII<sup>e</sup> siècle dont l'histoire a conservé le souvenir.

Le jeudi 15 novembre 1674, la Cathédrale faillit devenir la proie des flammes pour la cinquième ou sixième fois. Le feu prit dans la chambre des guetteurs au clocher-neuf par l'imprudence de l'un d'eux, nommé Gendrin, qui s'amusait à lire en faisant le guet nocturne. La chandelle qui l'éclairait tomba sur son lit de paille et l'enflamma rapidement, ainsi que quelques meubles en bois. Déjà le beffroi du timbre prenait feu, quand arrivèrent les secours provoqués par les deux malheureux guetteurs. Un ouvrier couvreur, nommé Claude Gauthier, homme d'une rare intrépidité, monta jusqu'au timbre, et, après deux heures de travail, il se rendit maître de l'incendie qui, sans lui, aurait pu causer les plus graves désastres. Le Chapitre, pour conserver la mémoire de ce danger, fit placer une inscription commémorative, gravée sur une pierre scellée au mur de la chambre même des guetteurs ; nous la reproduirons plus loin, en décrivant les divers étages du clocher-neuf.

Un autre danger pour la Cathédrale fut la manie de la destruction qui se répandit alors de tous côtés. La piété des siècles

(1) *Journal de Blaise Féron*, recueil de M. Merlet. Ce même journal nous apprend qu'en 1687, vers le milieu de février, l'on mit dans la galerie de Sous-Terre qui conduit au clocher-vieux une porte neuve de menuiserie, au travers des barreaux de laquelle on pouvait voir jusqu'au bout de l'allée où sont les fonts. Un peu en deçà et près de cette porte, on fit une chapelle neuve sous le vocable du Saint-Esprit et de l'autre côté on rétablit l'ancienne chapelle de saint Clément.